

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 29 juillet 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 23 et 24 juillet 2020

2020 R6 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein de la Commission du règlement intérieur du Conseil de Paris.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, et ses additifs, en date du 17 juillet 2020,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : Le nombre des membres de la Commission du Règlement Intérieur du Conseil de Paris est porté à 14.

Article 2 : Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission du règlement intérieur du Conseil de Paris :

- Emmanuel GREGOIRE
- Lamia EL AARAJE
- Patrick BLOCHE
- Rémy FERAUD
- Chloe SAGASPE
- Jérôme GLEIZES
- Nicolas BONNET OULALDJ
- Nathalie MAQUOI
- Francis SZPINER
- Geoffroy BOULARD
- David ALPHAND
- Jack-Yves BOHBOT
- Pierre-Yves BOURNAZEL
- Maud LELIEVRE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO